



## j'ai travaille sans contrat

Par **fethi**, le **24/02/2011** à **00:26**

Bon salut tout le monde ma question et j'aimerais avoir des réponses

Je suis entré sur le territoire français en (octobre2009) et en (janvier 2010) j'ai reçu mon titre de séjour qui autorise son titulaire a travaille

Dou j'ai commencé a travaille dans une entreprise comme (aide serrurier) au début comme je suis nouveau en France le patron soi disant c'est de la famille ma dit tu commence de travaille comme sa en black et ensuite je vais faire en sorte de te déclaré en CDD qui va être suivi pas un CDI

Alors moi au nécessité de trouve un travaille j'ai accepté mais avec le temps le patron de la boite il c foute de moi de moi en suite l'autre moi qui arrive je vais te déclaré et qui me faisait travaillé 60h/semaine pour 1400€/net par espèce

Au fil du temps et jusqu'à le moi de (février 2011) après 1ans quoi

Et maintenant il me sore je ne peux pas te déclaré ni te gardé alors je suis viré Dou j'ai des témoins que j'ai bien travaille dans la boite

Que je puisse faire dans ce cas la ???

Et si je pose une plainte qu'el son les conséquences qui Von être prise pour moi et pour mon enceins patron ?

Merci

Par **P.M.**, le **24/02/2011** à **02:02**

Bonjour,

Je vous conseillerais de vous rapprocher de l'Inspection du Travail, vous pourriez exercer un recours pour travail dissimulé sans vous même être inquiété...